

Hauterive 2010



Bulletin Municipal



ROUGERON & Fils S.A.R.L.

- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
- FUEL DOMESTIQUE
- ENGRAIS
- DÉMOLITION
- TRAVAUX PUBLICS
- TRANSPORTS
- NÉGOCE SABLES ET GRAVIERS

63310 ST-SYLVESTRE PRAGOULIN
Tél. 04 70 59 01 17
Fax 04 70 59 13 85
rougeron.fils@wanadoo.fr



ad

auto distribution

GARAGE LAPLACE FRÈRES

- Toutes réparations
- Véhicules de prêt

5, avenue Vichy - 03200 ABREST
Tél. 04 70 98 06 42 - Fax 04 70 96 05 73

TIVAGRAIN sarl

négoce agricole



Vente aux
particuliers

Jardin - Végétaux - Vêtements
Alimentation animale - Elevage
Déco - Cadeaux

1, avenue de la Limagne
63310 VILLENEUVE LES CERFS
Tél. 04 70 41 51 05



Boulangerie
Pâtisserie

Isabelle & Guy
DOURDOUILLE

4, rue de la Liberté - 03270 HAUTERIVE
04 70 59 00 16

Restaurant

Les Eperons

Menu du jour
Friture - Grenouilles
Ouvert 7j/7
Séminaires, Banquets...

Cadre bucolique au bord de l'eau

5 route d'Hauterive
03200 ABREST
Tél. 04 70 32 24 86



ELECTROMÉNAGER, IMAGE ET SON
PROXI
CONFORT

GRELET
Electroménager
Image & son
Chauffage

31 rue des Grands Champs
Les Graves
63310 St Sylvestre Pragoulin
T/F : 04 70 59 05 11
www.proxiconfort-grelet.fr

www.proxiconfort-grelet.fr



G.A.P.V.A

Entretien - Gestion - Aménagement
de Parcs et Milieux Aquatiques

CREATION - ENTRETIEN - ELAGAGE
CREATION DE BASSINS

ENTREPRISE TOURTIER ESPACES VERTS

(Entreprise agréée service à la personne)
TVA 5.5% - Crédit impôt

Tél : 06 88 16 28 66

Menuiserie

E.U.R.L.

A.B.M.C. FRADIN

Agencement Intérieur
Mobilier Bureau
Cuisines - Salles de Bains

Tél. 04 70 59 97 90 - Fax 04 70 32 57 36
42 rue de Navarre
03700 BELLERIVE SUR ALLIER



Encore une année qui se termine avec, pour bilan, son lot d'événements heureux mais aussi de bouleversements plus ou moins graves ou douloureux, aussi bien pour chacun d'entre nous qu'à titre collectif.

2010 n'a pas levé les inquiétudes sur l'avenir de notre pays, que ce soit, par exemple, sur l'emploi, sur le financement des retraites ou sur l'insécurité. Mais nos collectivités locales et territoriales sont restées proches de leurs administrés et ont continué à maintenir ce lien social indispensable à la cohésion de notre société.

Ce lien social pour une commune comme la nôtre et ses habitants passe par le maintien, voire l'amélioration ou la création des services à la population, notamment, bien sûr, pour toutes les missions d'une mairie (urbanisme, entretien du patrimoine et des espaces publics, salubrité, sécurité, réponse et aide à tous les problèmes que peuvent lui soumettre chacun des administrés) mais aussi pour garantir les meilleures conditions possibles de scolarisation des enfants et de l'accueil périscolaire (garderie, centre de loisirs, ...), pour faciliter les déplacements et les transports de personnes, pour maintenir à domicile les plus âgés, pour favoriser le développement de la vie associative, pour, en définitive, offrir le meilleur environnement aux Hauterivois.

Ces services ont un coût qui génère des charges de fonctionnement, malheureusement, en perpétuelle augmentation alors que le montant des dotations de l'Etat a plutôt tendance à stagner et que les collectivités territoriales, notamment le Département, surtout depuis cette année, ont réduit, de façon drastique, l'aide qu'elles apportent aux communes pour leurs équipements. Le seul levier qui permette de continuer à équilibrer les comptes est le relèvement des taux des taxes locales. De ce point de vue, Hauterive a une certaine marge car ses taux d'imposition sont trop bas par rapport à la moyenne départementale.

L'année 2010 a vu la poursuite du programme d'aménagement du Bourg (dont le financement bénéficie encore des anciennes dispositions concernant les aides départementales et de la communauté d'agglomération) avec la réalisation des phases 2 et 3, à savoir la réfection et l'embellissement de la rue et de la place de la Mairie, indispen-

sables pour la fonctionnalité et la mise en valeur des bâtiments et du patrimoine les bordant.

Un effort très important a été fait sur l'éclairage public, non seulement dans le cadre du CCAB (Contrat Communal d'Aménagement Bourg) avec l'enfouissement des réseaux et la pose de nouveaux éclairages mais également pour remplacer des foyers lumineux obsolètes datant des années 1950 et dont l'efficacité était très faible pour une dépense énergétique importante, notamment les 41 lanternes des rues principales du Bourg.

Le logement du bâtiment qui abritait La Poste est en cours de rénovation et sera conventionné avec l'Etat pour être loué en début d'année prochaine à un jeune couple aux revenus modestes.

Beaucoup de travaux de réfection des bâtiments sont réalisés directement en régie par les employés communaux. Cette année, ils ont concerné, notamment, la classe maternelle « Petite et Moyenne Section », les toilettes et le couloir du groupe scolaire.

Notons aussi la poursuite du programme de reprises de concessions abandonnées dans le cimetière avec le relèvement de 25 tombes au cours de l'hiver dernier.

À propos du contournement sud-ouest de l'agglomération vichyssoise, le début des travaux est prévu pour septembre 2011, les fouilles archéologiques ont été effectuées sur l'emplacement du tracé depuis le printemps, le remembrement, quant à lui, se poursuit et, très bientôt, le nouveau parcellaire sera soumis à enquête publique.

L'année a encore été bien remplie, les projets sont nombreux. D'année en année, l'équipement et l'image de notre commune évoluent pour, c'est le but premier, le bien-être de ses habitants.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé à un de mes prédécesseurs, Georges POUZAT, disparu le 28 octobre dernier, qui présida aux destinées de la commune entre 1977 et 1983 et pour qui j'avis beaucoup d'estime.

Enfin, avec l'arrivée imminente de l'année 2011, il me reste à vous transmettre, au nom de toute la municipalité, tous nos vœux de bonheur et de santé ainsi que de réussite pour vos projets.

Didier CORRE

Nos centenaires toujours bon pied bon œil



105 ans
pour Melle Jeanne GIRARDON



101 ans
pour Mme Lina DESCHAMPS

L'Equipe municipale vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2011.

Cérémonie des vœux 2011

La cérémonie des vœux aura lieu

le Samedi 8 janvier 2011 à 11 h à la Mairie.

L'ensemble des Hauterivois, et plus particulièrement les nouveaux habitants, sont cordialement invités à venir déguster en clôture de la cérémonie, la galette des rois.

À l'issue de la Cérémonie du 14 Juillet et de l'inauguration du monument aux morts sur son nouvel emplacement, les anciens combattants de la guerre de 39-45 ont été mis à l'honneur. Une remise de diplômes a été faite à Madame THOMAZON et Messieurs CUMIN et MULLER en présence de Messieurs CHARASSE, député, ROZIER, Conseiller Général et GUERRE, Président de Vichy Val d'Allier.



Budget 2010

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

TOTAL	735 731	100%
Charges générales	196 040	26,65%
54 850 euro : énergie		
10 000 euro : fournitures d'entretien		
44 500 euro : entretien		
10 790 euro : fourmit. administ., scolaires		
25 700 euro : impôts et taxes		
50 200 euro : autres		
Frais de personnel	372 630	50,65%
dont 104 380 euros de cotisations		
Atténuations de produits	0	0,00%
Autres charges de gestion	70 100	9,53%
37 000 euro : indemnités élus		
24 500 euro : adhésions aux syndicats		
7 100 euro : subventions associations		
1 500 euro : autres		
Charges financières		
Remboursement des intérêts d'emprunts	18 550	2,52%
Charges exceptionnelles	300	0,04%
Dépenses imprévues	3 111	0,42%
Autofinancement		
Excédent de fonctionnement reversé à la section d'investissement	75 000	10,19%

RECETTES

TOTAL	735 731	100%
Prestations de services	19 235	2,61%
335 euro : concessions cimetières		
2 800 euro : redevances périscolaires		
1 600 euro : redevances occup domaine public		
Contributions directes	349 728	47,53%
109 903 euro : taxe habitation (9,45%)		
102 593 euro : taxe foncière bâti (11,33%)		
11 653 euro : taxe foncière non bâti (32,28%)		
125 579 euro : dotation compensation VVA		
Autres taxes	63 560	8,64%
55 000 euro : surtaxe eaux minérales		
8 560 euro : autres		
Dotations, subventions et participations	202 543	27,53%
142 291 euro : dotation forfaitaire		
9 000 euro : dotation de solidarité rurale		
26 400 euro : région		
24 852 euro : autres		
Autres produits de gestion courante	18 150	2,47%
18 000 euro : revenus des immeubles		
150 euro : autres		
Rembours. S/rémunérations personnel	6 000	0,82%
Produits exceptionnels	2 338	0,32%
Résultat reporté	74 177	10,08%

INVESTISSEMENT

DEPENSES

TOTAL	665 749	100%
Restes à réaliser	423 184	63,57%
Programmes		
Restructuration cimetière	8 439	1,27%
Transformation logement école	1 646	0,25%
Transformation logement poste	43 897	6,59%
Contrat aménagement bourg	62 467	9,38%
Achat terrains	7 500	1,13%
Transformation local 40, rue de la gare	1 000	0,15%
Divers	800	0,12%
Aménagement source ST-ANGE	-27 345	-4,11%
Acquisition matériels	8 885	1,33%
Mobilier cantine	-1 868	-0,28%
Extension réseau public	15 974	2,40%
Installation alarmes	6 000	0,90%
Gros travaux voiries	5 800	0,87%
Signalisation routière	74	0,01%
Achat matériel école	2 000	0,30%
Travaux bâtiments écoles	10 200	1,53%
Emprunts et dettes assimilés	82 338	12,37%
Dépenses imprévues	14 758	2,22%

RECETTES

TOTAL	665 749	100%
Restes à réaliser	278 192	41,79%
F.c.t.v.a.	36 491	5,48%
T.L.E.	12 000	1,80%
Excédent de fonctionnement capitalisés	45 859	6,89%
Dépôts et cautionnement reçus	2 338	0,35%
Subventions demandées	26 736	4,02%
Emprunts et dettes assimilés	90 000	13,52%
Résultat reporté	99 133	14,89%
Virement section de fonctionnement	75 000	11,27%

Le budget 2010 comporte plusieurs petits programmes dont le coût n'est pas très important au regard de ceux réalisés ces dernières années.



La réhabilitation du logement de la poste pour une future location (43 897€)
Acquisition d'un aspirateur à feuilles (6 000€)
Extension réseau EDF pour l'aire d'accueil des gens du voyage (15 974€)
Installation d'alarmes dans les bâtiments (écoles, mairie) (6 000€)
Pose trottoirs autour de la mairie (5 800€)

VICHY VAL D'ALLIER DEVELOPPEMENT

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

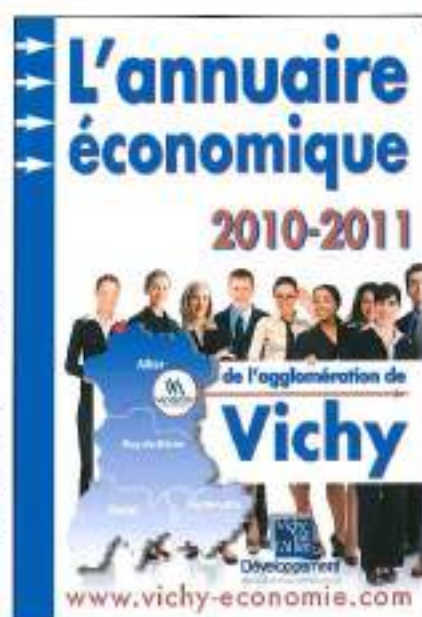
Vichy Val d'Allier Développement est l'agence de développement économique de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier.

Elle aide les entreprises en phase d'installation et de développement sur le territoire de Vichy Val d'Allier (recherche de locaux, réseaux, partenaires...), et propose un accueil et accompagnement des investisseurs et porteurs de projet, en lien avec l'ensemble de ses partenaires (collectivités territoriales, services de l'Etat, organismes consulaires, entreprises, établissements financiers...).

L'agence assure également une mission de promotion du territoire communautaire lors de manifestations et salons à vocation économique ainsi que la prospection de projets, notamment ciblés sur les secteurs d'activités en phase avec l'économie du bassin d'emploi.

Côté information et communication économique, l'agence édite chaque année l'**Annuaire économique de l'agglomération de Vichy**, recensant plus de 2 500 contacts sur le bassin d'emploi. La dernière version, éditée à 6 000 exemplaires et entièrement en quadrichromie, est parue mi-septembre 2010 et est disponible à l'Agence, à l'Hôtel d'agglomération à Vichy et dans votre mairie.

Vous pouvez retrouver Vichy Val d'Allier Développement en ligne sur www.vichy-economie.com



Site Internet

L'information en temps réel sur les activités de la commune : Mairie – Associations – Communauté d'Agglomération – Services Pratiques.
Une seule adresse : www.mairie-hauterive.fr

Une année 2010 de tous les records : entre 60 000 et 70 000 connexions par mois, dont 1 200 « fidèles ».

Le site reste un véritable lien entre les hauterivois et hauterivois expatriés.

Nous remercions l'ensemble des internautes qui participent à la vie du site. Si vous souhaitez y contribuer, contactez-nous sur nos boîtes mail : contactsite@orange.fr ou mairie.hauterive@wanadoo.fr



Histoire d'Hauterive par Jacques CORROCHER

Il reste encore des ouvrages disponibles.
Renseignements auprès de l'auteur
90 avenue Thermale – 03200 VICHY - Tél. 04 70 98 98 11



Développement

Agence de développement économique

Vichy Val d'Allier Développement
9, place Charles de Gaulle
BP 52 337 – 03203 VICHY cedex
Tél. : 04 70 96 57 80
Fax : 04 70 96 57 11
E-mail :

vvadeveloppement@vichy-economie.com
www.vichy-economie.com



La rue de la mairie en sens unique

Depuis le 24 Novembre, la rue de la Mairie est en sens unique. La circulation se fait donc dans le sens rue de la République à la rue des Moussons.

Réalisations 2010

Travaux de voirie, de réseaux et d'aménagement :

1) Contrat Communal d'Aménagement du Bourg :
Après les travaux sur l'entrée sud et le kiosque de la Source Saint Ange qui constituaient la phase 1 du CCAB, ses phases 2 et 3, lancées concomitamment au printemps dernier, sont en voie de concrétisation.

Elles ont concerné la réfection et le réaménagement complets de la rue et de la place de la Mairie, y compris leurs abords.

Programme ambitieux mais indispensable et qui demandait à être soigné pour mettre en valeur le patrimoine historique de la commune tout en le rendant plus fonctionnel notamment en ce qui concerne le stationnement aux abords de la mairie et des salles communales.

Pari réussi : la physionomie du quartier s'en trouve grandement restaurée et le cadre des activités et manifestations collectives, amélioré.

L'opération a permis également de déplacer le Monument aux Morts dans un espace qui permet de lui redonner toute sa signification de devoir de mémoire à proximité même des lieux les plus fréquentés de notre commune et surtout d'organiser les cérémonies commémoratives dans le recueillement sans avoir à interrompre la circulation des véhicules comme avant au carrefour de la place de l'église.

Comme pour tous les travaux du CCAB, la maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet POLLEN.

Les travaux de voirie et de réseaux divers ont été effectués par l'entreprise EIFFAGE d'Abrest pour un montant global de 206 178,80 € H.T., y compris les options et avenants retenus.

Les travaux d'espaces verts et de pose de mobilier urbain ont été confiés à l'entreprise ANDRE ESPACES VERTS de Lapalisse pour un montant de 52 538,31 € H.T. incluant les plus-values et les moins-values liées à différents travaux de plantation ainsi que les travaux de maçonnerie pour un montant de 18 989,60 € H.T.

Ce programme bénéficie de subventions d'un montant total de 145 514 € dont :

- 95 514 € du Département
- 50 000 € de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier

2) Entoufflement de réseaux et éclairage public :
Les phases de l'aménagement du bourg réalisées cette année ainsi que celle de l'année dernière ont été complétées par des travaux d'entoufflement de réseaux (électriques et téléphoniques) et d'éclairage public pilotés par le SDE 03 (Syndicat Départemental de l'Énergie, ex SIEGA), réalisés par l'entreprise VIGILEC de St Pourçain et financés en partie par la commune :

- Entoufflement des réseaux de la rue et de la place de la Mairie, des abords du kiosque de la Source Saint Ange, de la rue des Moussons au droit de la propriété communale de l'entrée sud et de l'avenue de St Yorre entre le rond point et le ruisseau « l'Ausson »
Pour un montant total de 171 899,00 € dont 51 571,00 € à la charge de la commune.

- Éclairage public de la rue et de la place de la Mairie et celle devant les ateliers municipaux, des abords et du kiosque de la Source St Ange
Pour un montant total de 85 278,00 € dont 38 259,00 € à la charge de la commune.

- Dans le cadre des économies d'énergies et de meilleure efficacité des éclairages, 41 foyers lumineux très anciens ont été remplacés sur les rues de la République, des Ecoles, de la Liberté et de la contre-allée de Plein Soleil

Pour un montant total de 20 583,00 € dont 13 378,00 € à la charge de la commune permettant une économie sur les frais de fonctionnement (électricité et entretien) estimée à 860,00 € par an.

Travaux de bâtiments :

1) Logement de « La Poste » :
Depuis que le bureau de « La Poste » a fermé en mai dernier, le bâtiment qui l'abritait était inoccupé. Aussi, dans un premier temps, le Conseil Municipal a décidé de réhabiliter le logement à l'étage pour en faire un logement conventionné pouvant être loué à des personnes à revenus modestes.

Dans ce cadre ci, le logement est en cours de rénovation avec reprise de l'isolation (il répondra aux critères de « Bâtiment Basse Consommation » -label BBC-), du chauffage, des sanitaires, des cloisons, de l'électricité et des peintures par les entreprises retenues lors de la consultation organisée en mai dernier: ABMC FRADIN de Bellevue pour les menuiseries intérieures; PINGUET de Vichy pour la plâtrerie, la peinture, l'isolation, les faïences; KOLASINSKI de St Yorre pour l'électricité; PORSENNNA-IPG de Cusset pour la plomberie, le chauffage et les sanitaires.

Le montant des travaux s'élève à 32 423,41 € H.T. auquel s'ajoute les honoraires de maîtrise d'œuvre assurée par le cabinet Marc LARODOT de Dampierre Sur Besbre (4 000,00 € H.T.) et des frais divers (environ 3 100,00 €). Le tout bénéficiant d'un taux de TVA réduit de 5,5%, d'une subvention départementale maximale de 5 170,86 €, d'une subvention de l'Etat de 800,00 € et d'un prêt de 35 000 € à taux d'intérêt bonifié de 2,35%.

2) Travaux aux écoles :

Cette année, les employés communaux ont rénové entièrement la classe maternelle Petite et Moyenne Section avec la reprise des murs, la pose de toile de verre, et l'application de peinture. Ils ont également repeint le couloir et les sanitaires du groupe scolaire.

A cela se sont ajoutés : la pose d'un carrelage et de faïence dans les sanitaires du groupe scolaire par l'entreprise ROCCA de St Priest Brémefant, le remplacement du lino du dortoir par l'entreprise FINAT d'Hauterive et la pose de robinets thermostatiques dans les classes du groupe scolaire par l'entreprise PORSENNNA-IPG.

Le montant de ces travaux et des fournitures s'est élevé à 12 000,00 € TTC

3) Travaux au kiosque de la Source Saint-Ange :

Pour compléter la mise en valeur de ce patrimoine historique de notre commune, après la reprise des peintures et des boiseries réalisées en 2009, le carrelage au sol et sur la vasque a été posé par l'entreprise ROCCA pour un montant TTC de 3 475,58 € et une coupole sur la vasque a été réalisée par l'entreprise AOT de Thiers pour 1 054,87 € TTC

4) Travaux dans la Salle des Fêtes :

En 2010, le sol de la scène a été recouvert d'un lino par l'entreprise FINAT.
Par ailleurs, les employés communaux ont réalisé des reprises de peinture dans le hall ainsi que la réfection du plafond des toilettes et la pose de dauphins pour l'évacuation du pluvial du sas.
Le montant des travaux s'est élevé à 3 000,00 € TTC

5) Travaux au local commercial du 40 rue de la Gare :

Avec le départ des anciens locataires (FIRELEC et MEGASERV), il a fallu entreprendre des travaux pour répondre à la demande du nouvel occupant des lieux depuis mars 2010, à savoir : la fourniture d'une vitrine et de peintures extérieures des portes et fenêtres métalliques pour un montant total de 8 500,00 €.



6) Installation d'alarmes :

Pour remplacer les alarmes défectueuses et compléter la détection des intrusions malhonnêtes dans les locaux de la mairie et des écoles, le Conseil Municipal a choisi de faire appel à l'entreprise VVS d'Yzeure pour l'installation d'un système plus performant et bénéficiant d'une maintenance annuelle sérieuse.
Le coût de l'opération s'est élevé à 5 595,70 € TTC

Le montant de la subvention départementale allouée pour l'année 2010 pour tous les travaux de bâtiments et de voirie était forfaitairement de 6 155,00€

Travaux dans les espaces publics :

1) Cimetière :

Dans la continuité des travaux engagés l'année dernière, la commune a fait procéder par les « Pompes Funèbres Générales » au relèvement de 25 tombes abandonnées et ont entreposé les restes des corps des défunts dans l'ossuaire communal pour un coût global de 7 650,00 €. Les employés communaux ont, par ailleurs, rénové les portails.

2) Fleurissement :

Pour poursuivre les efforts d'embellissement de la commune, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de 20 balconnières (installées sur les portiques du trottoir des écoles) pour un montant de 2 033,20 € TTC.
Et de mettre les crédits nécessaires pour la réalisation en régie d'une serre pour un montant estimé à 6 500,00 € TTC.

Acquisition de matériel et mobilier :

1) Matériel de voirie :

Pour faciliter le ramassage des feuilles et des tailles de haies, mais aussi pour confectionner du terreau, il est apparu nécessaire de faire l'acquisition d'un aspirateur broyeur de feuilles auprès de l'entreprise COCHET pour un montant de 7 500,00 € TTC

2) Matériel et mobilier divers :

Pour le nettoyage des locaux : 2 aspirateurs, 1 chariot de ménage et 1 nettoyeur vapeur.
Pour les écoles : du mobilier et un évier ;
Pour la mairie et les écoles : 2 imprimantes
Pour un montant total de 4 133,00 € TTC



SERVICES PUBLICS : renseignements

SECRETARIAT DE MAIRIE - Ouverture au public
Du lundi au jeudi de 13 h 30 à 18 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Permanences des élus, affichées en Mairie.
Tél : 04 70 59 00 13 - Fax : 04 70 59 00 72
E-mail : mairie.hauterive@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-hauterive.fr

RELAIS POSTE :
Le Cottage - 62 rue de la République
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 20 h.
Samedi de 7 h 30 à 12 h 30.
Dimanche de 8 h à 12 h 30.

SERVICE SOCIAL :
Permanence de l'Assistante Sociale
(Mme BOURIOL) le mardi de 15 h à 16 h en Mairie.
Possibilité de la joindre également au
Centre Social de Belleverie sur Allier.

BIBLIOTHÈQUE (PRÈS DE LA CANTINE)
Désir d'évasions...
Un choix varié de romans, enquêtes policières,
documentaires vous est proposé.
Mesdames CORRE et PREPOIGNOT se font un
plaisir de vous accueillir à leur permanence
les samedis de 14 h à 16 h.
Le stock est renouvelé tous les trimestres par
la Bibliothèque Centrale de Prêt du Département.
Pour plus de renseignements adressez-vous
à Madame CORRE au 04 70 59 04 65.
L'inscription et le prêt des livres sont entièrement
gratuits.

GARDERIE SCOLAIRE :
Elle accueille les enfants de 7 h 30 à 8 h 20
et de 16 h 30 à 18 h 30.
Elle est située dans le groupe scolaire,
rue de la République.

Afin d'assurer un meilleur accueil des enfants à la garde-
rie scolaire, nous sommes à la recherche de livres,
bandes dessinées et poupées avec accessoires. Si vous
en avez en votre possession qui ne vous servent plus,
nous sommes preneurs.
Contact : Thierry PREGENT - Directeur de la Garderie.

PORTAGE DE PLATEAUX REPAS À DOMICILE :
Tous les jours de l'année à midi.
Conditions et inscriptions en Mairie.

TRANSPORT : MOBIVIE
Une offre globale de transport :
www.mobivie.fr

Kiosque MobiVie - Place Charles de Gaulle
03200 VICHY - Tél 04 70 97 81 29
Ouverture : du lundi au jeudi :
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 00 - 18 h 00
Les vendredi et samedi :
8 h 30 - 11 h 30 / 13 h 00 - 17 h 00
Des fascicules de fonctionnement sont disponibles
en mairie.

SERVICE DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT :
Le service de l'eau est géré par le SIVOM de la Vallée
du Sichon à Busset (04 70 59 45 67).
Le service d'assainissement est géré par Vichy Val
d'Allier (04 70 30 58 90).

CONCILIATEUR POUR LE CANTON D'ESCUROLLES :
Permanence de M. Pierre GARAU le mardi
de 8 h 30 à 11 h 30 à la Mairie de Belleverie sur Allier.
Tél. 04 70 32 57 96.

Déchetterie de Saint-Yorre - Tél. 06 85 01 72 15

- **HORAIRES D'ETE :** 1er mars au 31 octobre :
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
- **HORAIRES D'HIVER :** 1er novembre au 28 février :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h.
- Fermeture les dimanches, lundis et jours fériés.
- Pendant le temps d'ouverture, un gardien est en permanence présent
sur le site afin de guider les usagers et de surveiller leurs apports.

Collecte des objets encombrants le Mercredi 31 Août 2011
Ramassage des épaves automobiles le Jeudi 1er Septembre 2011
Inscriptions en Mairie 2 semaines avant la date du passage.

Informations en cas de crue :
Dès la 1ère alerte, la préfecture met en
place un suivi de hauteur
d'eau et de débit.
Ce service est disponible sur le site :
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
ou par téléphone : 04 70 48 30 56.
Informations relayées également sur le
site internet de la commune :
www.mairie-hauterive.fr

Aide aux demandes administratives :

Aide aux Démarches Administratives
Soutien Conseil Orientation aux
Personnes (ADA-SCOP) :
permanence de l'association
le premier lundi de chaque mois de
14 h à 16 h.

Ada-Scop
58, 60 rue du Maréchal Lyautey -
03200 Vichy - Tél. 04 70 41 17 90
Web : <http://www.adascop.com>

CAUE

Un « chez soi » en harmonie avec les paysages du département

L'accès à la propriété est un rêve partagé par de nombreuses personnes. Un projet de
restauration pose toutefois de nombreuses questions.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Allier propose,
notamment dans ses missions, d'apporter son aide aux particuliers pour les guider dans
leurs réflexions.

Bien définir ses besoins, tenir compte des aspects réglementaires mais aussi des caractéristiques
du terrain, du bâti et paysage existants et environnants. Réhabiliter en préservant le
caractère du bâti local, construire un bâtiment contemporain respectueux du patrimoine ou
implanter un bâtiment en harmonie avec son environnement, le CAUE peut apporter des
éléments dans cette phase de définition du projet.

L'association promulgue des conseils gratuits et personnalisés sans toutefois réaliser de
plans et de maquette d'œuvre qui sont de l'ordre d'intervention d'architectes privés, sur les
aspects fonctionnels, technique, esthétique et paysager. Le CAUE intervient sur l'ensemble
du département uniquement sur rendez-vous et propose également une documentation à
disposition du public.

CAUE de l'Allier - 14 cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS
Tél. 04 70 20 11 00 - Courriel : caue03@wanadoo.fr

ETAT CIVIL Du 20 octobre 2009 au 30 octobre 2010

NAISSANCES :

- Youna Romane MELLERET née le 9 décembre 2009 à Vichy
- Loan Philippe Noël MECHIN né le 25 décembre 2009 à Vichy
- Léonore Christelle Laetitia FINAT FAYOLLET née le 22 mars 2010 à Vichy
- Mailllys Liselotte DESOR née le 21 septembre 2010 à Hauterive

BAPTÊME RÉPUBLICAIN :

- Maëva Laëtitia CHASSAIN, le 18 juillet 2010

MARIAGES :

- Johan MOREL et Sabrina EWANDLOFF le 5 juin 2010
- Denis FINAT et Maria Lucrecia GOMES le 12 juin 2010
- Patrice Gérard MONTEUHELET et Véronique MARINONI le 19 juin 2010
- Alban CARTHONNET et Stéphanie GALLOT le 26 juin 2010
- Brice COLOMB et Laure Renée BERTRAND le 10 juillet 2010
- Laurent Jean Patrick GOUTAUDIER et Delphine Marie Christine LEVY le 4 septembre 2010
- Christian JOURDAN et Marie Thérèse Françoise TRAZIC le 18 septembre 2010

DECES :

- Renée Marie BEAUFARLANT le 30 novembre 2009 à Vichy
- Cyril Pierre Emile BELON le 12 novembre 2009 à Hauterive
- Marcelle Denise Virginie DEVERNOIS épouse SANGRICOU le 15 novembre 2009 à Vichy
- Jean Marc Georges GUILLOT le 29 octobre 2009 à Vichy
- René JOURDAN le 19 décembre 2009 à Vichy
- Antoinette ESPOSITO NAPOLI le 26 février 2010 à Vichy
- René Pierre DELABRE le 1er mars 2010 à Vichy
- Lucien VAN PUYVELDE le 19 mars 2010 à Hauterive
- Noël Antoine Guy BRUN le 8 avril 2010 à Vichy
- Roselyne Françoise Marie BARRALID épouse FINAT le 4 mai 2010 à Cébazat
- Marie Louise CHATAIGNER le 9 mai 2010 à Vichy
- Claude Léon Henri Auguste CHARRIER le 30 août 2010 à Vichy
- Michelle Rachèle Marie FLEURET le 29 septembre 2010 à Gannat



Ecole Publique d'Hauterive - l'année 2009/2010



L'année 2009-2010 pourrait être qualifiée de studieuse. Beaucoup d'actions au quotidien ont été conduites grâce à l'engagement des enseignants, parents, élus, personnels, intervenants. Merci à tous.

En juin 2010, le contrat d'Eric Lamirand, assistant administratif, n'a pas été renouvelé. Arrivé en décembre 2006, Eric avait su parfaitement s'intégrer dans l'école. La liste des tâches accomplies au cours de ces 3

années et demi est longue. Retenons entre autres, l'assistance administrative, la gestion de la bibliothèque scolaire, l'accompagnement des sorties et l'aide à un élève porteur de handicap. Il a su parfaitement occuper cet emploi de vie scolaire (EVS) ô combien polyvalent. Nous lui souhaitons la plus grande réussite dans la suite de sa carrière professionnelle.

Depuis le mois d'octobre 2010, c'est Valérie Rosellini qui occupe ce poste pour une durée initiale de 6 mois. Les tâches à accomplir restent les mêmes. Bienvenue à elle.

En septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Virginie Jacobberger, nouvelle enseignante de la classe maternelle des petits/moyens.

L'école est maintenant dotée d'un Tableau Blanc Interactif (TBI) et d'une classe mobile composée de 12 mini PC, d'un portable enseignant et d'une imprimante. Le tout est relié au réseau Internet qui a été complété pour l'occasion. Cet équipement représente une dépense totale de 13 000€ dont 9 000€ de subvention dans le cadre du plan de relance nationale. Des problèmes rencontrés par l'entreprise chargée de la livraison, l'installation et la formation ont quelque peu retardé la mise en route. Ce devrait être chose faite au cours de l'année à venir.

Cette année encore, les élèves des classes primaires seront des "Incorruptibles" de la lecture. Outre l'étude attentive des ouvrages proposés et l'élection du livre de l'année, nous recevrons en janvier 2011, Cécile Gambini. Cette illustratrice et auteure réside à Lachaux. Elle interviendra une journée entière dans les 4 classes pour expliquer et initier les enfants au difficile travail d'illustratrice.

La musique continuera d'être bien présente : chorale de l'école, ateliers musicaux, spectacles.

Toutes ces activités qui viennent s'ajouter aux enseignements scolaires dits "traditionnels" constituent un plus indéniable pour nos élèves. L'ouverture à la culture, aux arts, aux technologies de la communication, à des sports variés est possible grâce à des engagements et des financements reconduits depuis de longues années. Les deux piliers sont la mairie et l'association des parents d'élèves. La dépense communale annuelle affectée à l'école (hors frais de personnels et de locaux) est de 18 000€. Celle de l'association des parents est d'environ 3 000€ : spectacles, sorties scolaires, livres, dictionnaires, etc sont ainsi financés. Chaque famille doit donc être consciente de l'importance à s'intéresser, participer, s'impliquer aux activités de l'association. Loto, manifestations, animations constituent autant d'occasion d'apporter son concours et assurer ainsi la pérennité des actions scolaires.

Cette année, l'école sera un des partenaires de l'association des parents d'élèves au Telethon 2010. Merci d'avance de votre accueil et de votre générosité.



Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 en juin 2009
Françoise Synowiec : enseignante de CM2
Jérôme Busserolles : président de l'association des parents d'élèves

RESTAURANT SCOLAIRE

C'est en moyenne 90 repas qui sont concoctés chaque jour par la cuisinière Nicole Siret. Les deux services sont assurés par Patricia Thaumiaud, Corinne Suescum, Romy Selinge, Frédérique Marchand et Jacqueline Jeannin.

Les suggestions des parents seront étudiées en concertation avec la gestionnaire de la cantine, Martine Berthet.



Association des parents d'élèves

Notre association œuvre toujours, et depuis plusieurs années, pour le bonheur des enfants de notre école.

En effet, les efforts fournis, par les parents qui donnent de leurs temps pour l'association, ont permis de financer de nombreuses activités :

- Education musicale
- sorties scolaires
- livres
- jeux
- dictionnaire CM2

Nous organisons, et participons, dans l'année :

- Le Bal d'Halloween
- LOTO
- TELETHON
- Carnaval
- La Kermesse de l'école
- Barbecue de l'école

Nous accueillons avec plaisir tous les parents qui souhaitent devenir membre de l'association ; les réunions sont ouvertes à tout le monde. Les informations circulent sur le panneau d'affichage à l'école d'Hauterive.

Pour nous contacter :

Par courrier dans la boîte à lettres FCPE de l'école d'Hauterive
Par téléphone : Jérôme Busserolles (Président) 06 89 42 89 48



Bal d'Halloween 2010



Bal d'Halloween 2010

Sapeurs pompiers

Le Centre de secours de Saint Yorre est constitué de 23 agents dont 2 personnels féminins. Il ne reste plus qu'un seul personnel à Hauterive.

Pour l'année 2010 (au 31 octobre) 237 interventions effectuées dont 22 sur la commune d'Hauterive (2 interventions diverses – 5 interventions « incendie » – 15 interventions pour secours à personnes).

Le Centre de secours sera rénové en fin d'année : changement de couverture suite à plusieurs fuites, travaux importants dans la salle de cours avec des outils informatiques dotés sous forme de dons.

Si vous avez de la disponibilité, de la motivation, rejoignez l'équipe dynamique des sapeurs pompiers de Saint Yorre.



Farandole

Le succès continue pour l'Accueil de Loisirs Espace Jeunes FARANDOLE, toujours aussi apprécié et demandé par les jeunes hauterivois

Le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter puisque de septembre 2009 à juillet 2010, 45 jeunes sont régulièrement venus se retrouver (52, rue des Moussons) afin de s'adonner à leurs activités et jeux préférés, les mercredis et samedis après midi. Lors de chaque vacances scolaires, un ou deux projets ont été mis en place afin de satisfaire les possibilités et envies de chaque jeune ; ainsi, un jardin nature (avec nichoirs et mangeoires) a été créé à la Toussaint 2009 et les jeunes ont donné graines et boules de graisse aux oiseaux durant tout l'hiver. Un spectacle combinant danse, tectonique et accroSPORT a été offert par les jeunes à leurs parents à Noël ; en Février, certains ont été initiés au tennis de table pendant que d'autres faisaient de la mosaïque et pour Pâques, tous ont pratiqué des sports collectifs. Côté sortie, les jeunes ont découvert l'espace naturel de la Boire des Carnés, sont allés à la patinoire de Clermont Ferrand et à la piscine de Bellefleur sur Allier et ont réalisé une sortie raquette à neige à la Loge des Gardes. Enfin, l'année s'est terminée par la semaine "Sports et Nature" du 12 au 16 juillet dans le Val de Sioule; hébergés au Centre d'accueil Le Vert Plateau à Bellenaves, 21 jeunes ont pratiqué la randonnée pédestre, le VTT, l'équitation, la course d'orientation, le canoë et l'accrobranche, tout en étant sensibilisés sur les richesses de notre environnement et sa protection. Passée dans un esprit de convivialité, cette semaine laissera de nombreux souvenirs dans la mémoire des jeunes et de leurs animateurs.

Depuis septembre 2010, le Directeur de la structure, Thierry PRÉSENT, est toujours aidé dans sa mission par Romy SELINGE puisqu'une trentaine d'adolescents sont inscrits à l'Espace Jeunes FARANDOLE. L'importante fréquentation continue donc pour cette nouvelle année 2010 – 2011 et les jeunes ne seront, à coup sûr, pas déçus par les activités et sorties proposées (Patinoire, Ski de fond, VTT...) mais aussi par les projets élaborés lors des vacances scolaires : conception d'un spectacle artistique en Décembre, journée "Nettoyons la nature", semaine multi activités au printemps avant de finir l'année par un camp nature.

Nous vous rappelons que l'Espace Jeunes FARANDOLE accueille les jeunes de Hauterive et Aboest rive gauche, âgés de 10 à 17 ans, à partir du CM2; la cotisation annuelle est de 15 euros.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thierry PRÉSENT au 06 77 91 69 81 (de 9h à 12h et de 14h à 18h) ou venir à la salle des jeunes, 52 rue des Moussons, les mercredis et samedis de 14h à 18h.



Défibrillateur

Il est installé depuis la fin d'année 2009, en haut de l'escalier de la Salle des Fêtes (accès au sas par l'escalier extérieur).



Comité des Fêtes

Théâtre 2010 : le 6 février, Hauterive sort de l'hiver. «Les Copains du Champalat» sont de retour avec leur meilleur remède : le rire, voire le fou rire. Leurs pièces nous entraînent toujours dans le monde rural de la Montagne Bourbonnaise.

Prochain rendez-vous : le samedi 5 février 2011 à 20 h à la Salle des Fêtes.

Le 18 juin 2010, l'Association des Paralysés de France a collecté le ramassage de vêtements sur notre Commune, mais aussi Gannat et ses environs, Vendat, St Germain des Fossés, Brugheas, Busset, Charmeil, Creuzier le Vieux, Molles, Serbannes, Abrest, Mariol, St Félix, St Rémy en Rollat.

Une nouvelle collecte aura lieu le 18 juin 2011.

Madame Solange MILAN d'Hauterives dans la Drôme souhaitait nous rencontrer lors d'un voyage que son Association organisait en Auvergne. La date du 4 juin fut retenue. Après avoir fait un peu connaissance, échangé des souvenirs de nos régions respectives, un vin d'honneur fut servi et termina, assez tard, la soirée. Nous nous sommes promis de nous revoir à Hauterive(s) !..



Fête patronale

Cette année, la pluie s'était invitée au concours de pétanque qui se termina plus tôt. Cette erreur de nuages avait disparu le lendemain, la journée enfantine fut une réussite. Pour la première fois, nous avons organisé un concours de Miss et Mister Hauterive.

Romane a remporté le titre de mini-miss ; Marine est sa dauphine. Léo s'adjudgeait le titre chez les garçons, avec Jordan pour dauphin. Mégane POTHIER, Miss Auvergne 2009 participa à l'élection et nous l'en remercions.

Le défilé aux lampions, les pompiers et la Société Musicale de St Yorre furent un régal. Les applaudissements crépitèrent lors du feu d'artifice. La soirée se termina par les rythmes distillés par la sono. L'aube pointait son nez ainsi que les premiers exposants (environ 220 stands). Le snack et la buvette furent pris d'assaut. Les animations diverses occupèrent les Badauds.

La Présidente, Claudine Cauchard remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête patronale. A l'an prochain, dernier week-end d'août !

Fête de la Pomme

La fête commençait mal : il pleuvait. Dès les premiers tours de pressoir, le soleil fit son apparition. Plusieurs litres de jus de pommes et la tarte aux pommes régaleront les badauds.



Certificat d'études

Nos concitoyens ont repris les bancs de l'école pour passer ou repasser leur certificat d'études.

11 candidats ont brillamment passé les épreuves, dans un esprit bon enfant avec la collaboration de l'Association La Récré. Tous les candidats ont obtenu leur certificat et le premier magistrat de la commune a terminé premier à l'issue des épreuves.



La Récré



Née en Septembre 2005 l'association LA RECRE s'est fixé pour objectif de participer activement à l'épanouissement et à l'attractivité de la commune d'Hauterive par le biais de l'animation, du jeu et du spectacle.

C'est le Mardi 14 septembre 2010 que l'association LA RECRE a réouvert ses portes.

L'atelier enfants compte cette année 12 inscrits et l'atelier adultes 8. Au regard des adresses de nos adhérents nous n'avons qu'un seul regret, celui de constater que la plupart d'entre eux ne sont pas d'Hauterive. Nous regrettons beaucoup que les Hauterivois ne profitent pas des activités qui sont proposées dans leur propre commune. Nous ne manquons pourtant pas de faire notre publicité chaque année. Est-ce un problème de communication ???

Les disciplines enseignées sont : la comédie, le chant, la danse, la percussion et les arts du cirque et sont regroupées sous le terme « d'ateliers multi-arts ».

Les ateliers se déroulent le Mardi soir à la salle des fêtes d'Hauterive Enfants de 17H30 à 19H - Adultes de 19H30 à 21H30.

LA RECRE c'est aussi une compagnie Amateur «LA CIE MULTI'ARTS » qui réalise des spectacles tous publics et possède une déambulation de rue sur le thème de l'écologie.

Elle est à votre disposition pour animer vos manifestations - N'hésitez pas à vous renseigner (Joëlle Blanchard - 06 70 92 83 94)

Vous pouvez aussi consulter notre site internet : larecreart.web.officelive.com

Nos prochaines manifestations :

Après notre animation à la fête de la pomme le 16 octobre avec « le certificat d'études »

- Du 7 AU 11 MARS : 2ème Stage découverte « les arts du cirque » jonglage et bolas
- 16 AVRIL : Soirée LA RECRE « apéro concert » et autres « mises en bouche »
- 11 JUIN (à confirmer) : spectacle de la Récré « tout est permis 6 » salle des fêtes Hauterive



Hauterive GYM

Le club a repris ses activités en septembre 2010 et compte environ 50 adhérentes.

Les cours sont toujours animés par notre sympathique professeur Carlos, diplômé d'état, dans une ambiance chaleureuse.

Le bureau se compose de Francisque Thomas (Présidente), Aurélie Cougnet (Vice-présidente), Nicole Lafloque (Trésorière), Huguette Bordois (Trésorière Adjointe), Sylvie Dédit (Secrétaire), Maryse Compagnat (Secrétaire Adjointe), Annie Touzin et Claudette Cougnet (Membres du Bureau), Mélanie Pawluck et Alexandra Jacquet (Commissaires aux comptes).

Les cours ont lieu le lundi et le mercredi de 20 h 15 à 21 h 15 à la salle des fêtes d'Hauterive.

Le club participe au téléthon en décembre, il organise une soirée dinatoire le samedi 26 mars 2011 et il participe aussi à la fête d'Hauterive en août.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme Cougnet au 04 70 59 08 34 ou 06 26 45 80 13.

Hauterive Gym remercie Monsieur le Maire pour le prêt de la salle et souhaite une bonne année et une bonne santé aux Hauterivois.



A.C.C.A. Hauterive



L'ACCA compte 23 chasseurs.

Elle est dirigée par Jean-Louis Candat, Président, Gérard Faure, Vice-Président (responsable des battues), Daniel Monteilhet, Trésorier, Maurice Madelmont, Secrétaire.

Pour la session 2009-2010, 5 sangliers, 3 chevreuils et 13 renards ont été abattus (félicitations à Roger Marinoni, garde, qui s'est investi pour la battue aux renards sur demande du département).

Cette saison les chasseurs sont très motivés pour les battues aux sangliers qui occasionnent des dégâts dans les prairies de nos amis agriculteurs.

Le Président et ses membres remercient les personnes venues aider aux diverses manifestations.

Dates à retenir pour 2011 :

Banquet en mars
Méchoui en juin
Concours de pétanque en juillet

Tous les membres de l'Association remercient Monsieur le Maire et ses élus pour le prêt du local, ainsi que les propriétaires terriens leur permettant de profiter de leur loisir préféré.

L'ACCA présente ses meilleurs vœux à tous les habitants d'Hauterive.



Société de Pêche

Une année réussie avec une augmentation du nombre de pêcheurs.

Les pêcheurs sont satisfaits de leurs prises. L'entretien des abords du ruisseau de l'Ausson a été effectué. La convivialité étant de mise pour chaque activité. En juin, le barbecue a rassemblé une trentaine de convives.

Pour 2011, un lâché de truites aura lieu en cours d'année.

Pour la fête de la pêche les 4 et 5 juin, un concours de pêche sera organisé pour les enfants le samedi 4 juin 2011 après-midi. Il sera suivi d'un repas à la salle des fêtes (cochon de lait à la broche).



Club des 3 Printemps



Notre Club a tenté de faire aussi bien que les années précédentes pour donner entière satisfaction à ses membres.

Les journées loto et belote ont contribué à améliorer nos finances.

Les 3 sorties d'une journée :

- au château de la Roche, dans la Loire où nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique,
- à Sarlat, où nous avons été accompagnés une bonne partie de la journée par la pluie
- en septembre, au musée Chirac et aux haras de Pompadour,

ont été très appréciées.

En juillet, le voyage de plusieurs jours avait pour destination l'Alsace. Nous avons passé quelques jours dans une région magnifique dans une très bonne ambiance.

Comme tous les ans, le bureau s'active pour préparer et proposer à la prochaine Assemblée Générale un programme alléchant.

Le Président et les membres du Bureau, ainsi que nos sociétaires remercient Monsieur le Maire et son équipe pour son précieux concours et leur adressent, ainsi qu'à tous les Habitants de la Commune, leurs meilleurs vœux pour 2011.

Pour rejoindre le club ou la chorale, contacter :
Bernard Goninet 04 70 59 06 12 – Renée Beaudon 04 70 59 00 95



Danse Loisir Danse Plaisir

La danse est un loisir et un plaisir !

Depuis le 1er janvier 2010, l'Association Danse Loisir – Danse Plaisir vous invite à rejoindre ses membres tous les mercredis de 14 h à 17 h 30 à la salle des fêtes d'Hauterive.

Au programme : country, valse, paso, tango, chacha, rock... dans une ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions le mercredi ou au 06 14 68 57 55.



Chorale des 3 printemps

Nous tenons aussi à signaler les concerts fréquents donnés par notre chorale. Michèle Bardel ne ménage jamais sa peine pour que sa chorale soit au niveau des autres participants.

MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES.



Rester le plus long-temps possible chez soi est un souhait partagé par les Personnes Agées. De ce fait, les

services à domicile se sont développés ces dernières années : l'aide ménagère, téléalarme, portage des repas. A Hauterive, 10 personnes bénéficient de ce service pour le ménage, la préparation et la prise des repas, le repassage.

Pour constituer un dossier, contacter le Service Social de la Mairie de Bellerive au 04 70 58 43 80.

LES REPAS A DOMICILE

Une hospitalisation, plus envie de se faire à manger : le repas à domicile peut être une solution.

Actuellement 6 personnes bénéficient de ce service qui est fourni par le restaurant hospitalier. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

Les régimes sont suivis et adaptés au goût de chacun. Les menus peuvent être consultés à la Mairie d'Hauterive.

ESPACE MEDICAL - 1 rue de la Liberté - HAUTERIVE

Docteur Hervé THOMAS - Médecin Généraliste - 04 70 59 09 93

Marie-Noëlle SIMONNET - Infirmière D.E. - 06 84 06 01 83

Paul SOULIER - Masseuse Kinésithérapeute - 04 70 59 01 27 - 06 86 34 10 15

CCAS

Colis ou Repas de fin d'année

Comme chaque année, nos seniors de 70 ans et plus n'ont pas été oubliés.

La commission du CCAS a organisé le repas de Noël le dimanche 13 décembre 2009, à la salle des fêtes. (photo des convives)

Bernard Dépalle est toujours aussi heureux de distribuer les colis de Noël, en compagnie de Brigitte Derenchy, aux personnes qui n'assistent pas au repas.

Le repas 2010 s'est tenu le 12 décembre.



Passion Patch

Depuis 7 ans que notre association existe, le nombre d'adhérentes ne fait que croître.

Tous les lundis après midi, nous nous retrouvons à la salle des fêtes d'Hauterive (hors périodes scolaires) pour confectionner des ouvrages, échanger nos idées et élaborer des projets.

L'association compte 26 adhérents de tous âges. Nous venons juste de souhaiter les 83 ans de notre doyenne Louise. (cf photo jointe)

Depuis 2 ans, nous rencontrons d'autres clubs des régions voisines, ce qui nous permet d'échanger nos connaissances et des techniques de travail (cf photo jointe). Cette année au printemps, c'est à Hauterive que la rencontre aura lieu.

Nous participons, chaque année, aux manifestations de la commune afin de faire découvrir notre passion.

Pour tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre, contacter la Présidente Mme BOUCLET Elisabeth au 06.67.17.77.05

Nous acceptons les inscriptions tout au long de l'année.



Passion

PATCH



Ping-Pong Club Hauterivois

Le tennis de table voit enfin entrer quelques jeunes dans différentes compétitions individuelle ou par équipe, Tanguy MAYOUX, Flavien PERRET, Adrien MELON, Julien SIMON, Maxime MOREAU, Alan SANZ.

Deux équipes séniors sont inscrites en championnat, l'équipe 1 en 1ère division Départementale est composée d'Alain BODON, Franck PIQUET, Miguel SOARES, Jean-Luc MAYOUX.

L'équipe 2 en seconde division Départementale est composée de David AUROY, Mickaël KHEROUBI, François BILLY, Tanguy MAYOUX, Vincent BOUCHAUD, Michel GRANGE, Pierre Henri BILLY.

Le groupe de débutants du mardi est composé des jeunes déjà cités, plus Déborah CASTILLO, Candice GENETTE, Théo VIALET, Sébastien GAZIELLY.

Les entraînements ont lieu à la salle pour les jeunes le mardi de 17h30 à 19h et de 19h à 20h30 pour les adultes et les vendredis de 18h30 à 21 h.

Pour tous renseignements s'adresser à JEAN-LUC MAYOUX 04.70.59.44.73



Football Club Hauterivois

Lors d'une récente réunion le nouveau bureau a été constitué suite à la mise en sommeil du club en Juin 2010. Tout est fait pour que le club participe à la saison 2011-2012. Si vous souhaitez rejoindre le club en tant que dirigeant ou joueur vous serez les bienvenus.

Contactez Daniel JOURDAN au 06 83 38 10 09



Place à la fête

Quand les voisins font la fête à l'Impasse des Moussons et à Fontsalive, l'ambiance est conviviale et chaleureuse.



Les classes 64-65 se sont retrouvées autour d'une bonne table au restaurant "Les Guittons"



INFOS pratiques

Passeport :

A compter du 24 juin 2009, le passeport biométrique entre en application dans le département de l'Allier.

A partir de cette date, les citoyens déposeront leur demande auprès de l'une des 2 000 communes équipées au niveau national pour accueillir les demandes de passeport biométrique.

Dans l'Allier, treize communes recevront les usagers, il s'agit de Bourbon l'Archambault, Commentry, Cosne d'Allier, **CUSSET**, Dompierre-sur-Besbre, Le Donjon, Marcillat-en-Combraille, Le Mayet de Montagne, Montluçon, Montmarault, Moulins, Saint-Pourçain-sur-Sioule, **VICHY**.

Pour les personnes majeures et les mineurs émancipés :

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 1 document officiel avec photo en cours de validité vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire)
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif de votre domicile, à vos nom et prénom, en original (factures électricité, gaz, téléphone, certificat d'imposition, titre de propriété ou contrat de location...)

En cas d'hébergement au domicile d'une tierce personne, y compris les parents, présentez les documents originaux suivants : 1 pièce justificative du domicile de la personne qui vous héberge ; 1 justificatif de l'identité de l'hébergeant ; 1 attestation sur l'honneur, sur papier libre, précisant la date d'hébergement.

- La preuve de la nationalité française (document à produire en original)
- Des timbres fiscaux pour les adultes. Validité 10 ans

Pour les personnes mineures :

- 1 copie intégrale de votre acte de naissance en original
- 2 photos d'identité identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif récent du domicile du représentant légal, en original
- La preuve de la nationalité française (document à produire en original)

- Selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

En fonction de la situation du mineur : si les parents sont séparés ou divorcés : la copie de la décision de justice qui désigne le ou les parents qui exercent l'autorité parentale, ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ; si les parents ne sont pas mariés : la copie intégrale de l'acte de naissance du mineur ; si une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité de tuteur ou tutrice

- 1 pièce d'identité du représentant légal
- le cas échéant une pièce d'identité avec photo en cours de validité du mineur (carte nationale d'identité)
- Des timbres fiscaux pour les adultes. Validité 5 ans

Carte Nationale d'Identité :

A compter du 1er janvier 2009, le renouvellement de la carte nationale d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de **25 euros lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie.**

Par exception, le paiement de ce droit n'est pas imposé aux « personnes véritablement indigentes et reconnues hors d'état d'en acquitter le montant ».

- 1 extrait de naissance à demander à la mairie du lieu de naissance
- 2 photos d'identités identiques et récentes, de format 3,5 x 4,5 de face, tête nue, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (de préférence à faire chez un photographe)
- 1 justificatif du domicile
- l'ancienne carte d'identité
- 1 copie du livret de famille pour les enfants
- selon le cas, le jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, la déclaration conjointe de l'exercice de l'autorité parentale, le jugement de tutelle, l'ordonnance du juge des affaires familiales fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Gratuit. Validité 10 ans.

Dossier à remplir en Mairie.

Délai d'obtention 3 à 4 semaines



INFOS pratiques

La SORTIE de TERRITOIRE :

Se fait en mairie avec une copie de la pièce d'identité du mineur concerné et les dates et lieux du voyage.
CIRCULATION DES MINEURS de nationalité française dans et hors de l'espace Schengen: quelque soit son âge il doit être en possession :

- s'il voyage en compagnie de l'une des personnes titulaires de l'exercice de l'autorité parentale

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité,
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement)

- s'il voyage seul ou avec des tiers

- d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'une attestation d'autorisation de sortie du territoire,
- ou d'un passeport individuel en cours de validité (il se peut que certains pays exigent en plus une autorisation de sortie du territoire),
- ou d'un laissez-passer préfectoral s'il est âgé de moins de 15 ans (valable pour l'entrée en Belgique, Luxembourg, Suisse et Italie seulement).

Extraits d'actes d'état civil :

- Acte de naissance à demander :

Si vous êtes né(e) en Métropole à la mairie du lieu de naissance

Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer à la mairie de naissance ou au Ministère de l'outre-mer – Service de l'Etat Civil – 27, rue Oudinot – 75700 PARIS

Si vous êtes né(e) à l'étranger au Ministère des Affaires Etrangères – 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

- Acte de mariage à demander à la mairie du lieu de mariage.

- Acte de décès à demander à la mairie du lieu de décès.

Permis de conduire et carte grise :

Un service est ouvert en Sous-Préfecture de Vichy pour l'obtention immédiate de ces documents.

Vous pouvez également vous connecter sur le site de la préfecture de l'Allier : www.allier.pref.gouv.fr

Dans démarches administratives avec Service Public et recherchez par mot clé « carte grise », vous obtiendrez ainsi les imprimés nécessaires et des renseignements complémentaires.

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) doivent se faire recenser le mois anniversaire de leurs 16 ans à la mairie du lieu de leur domicile. Se présenter en Mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Inscription sur les listes électorales :

Les personnes désireuses de s'inscrire sur les listes électorales de la commune afin de voter à partir de mars 2011, doivent se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre le 1er septembre et le 31 décembre 2010.

Communiqué concernant les adresses :

Lors de changement d'adresse de votre courrier, il est recommandé de bien mettre le numéro et le nom de la rue. Lorsqu'un nom de rue est attribué, ne plus mettre le nom de l'ancien lieu-dit. Bien mettre le numéro de rue sur la façade (pour certaines rues il reste des numéros disponibles en mairie que vous pouvez toujours venir retirer).

CPAM

Une adresse postale unique à l'attention des assurés et des employeurs, tous les documents à destination de la CPAM quelque soit le service doivent être envoyés à l'adresse suivante :

CPAM Allier
9 et 11 rue Achille Roche
03010 MOULINS CEDEX





Commercialement et la Mairie d'Hauterive préservent l'environnement.

La Municipalité remercie tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de ce bulletin. Directeur de publication : Monsieur le Maire d'Hauterive

Conception & Réalisation : COMMERCIALEMENT... (ST-YORRE - 04 70 59 43 99)

Le Gourmet Fiolant SARL

A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions

Didier COUTARD

Traiteur

www.gourmetfiolant.fr

Tél. 04 70 32 53 07

Fax 04 70 32 18 17

ZA DE CHAMBOIRAT - 03450 EBREUIL - e-mail : legourmetfiolant@wanadoo.fr



COMMERCIALEMENT...

Les techniques de l'impression...

Pour toute
Votre
communication

Tél. 04 70 59 43 99

Portable 06 14 93 18 74

Fax : 04 70 59 47 01

E-mail : commercialement@wanadoo.fr

Création graphique - Mise en page
Imprimerie traditionnelle et numérique
Sérigraphie - Objets publicitaires
Signalétique...

19, rue des Vialattes - 03270 SAINT-YORRE

LE COTTAGE

Bar-Tabac - Presse
Epicerie - Relais poste
Locations de Studios
Meublés

62 rue de la République - 03270 Hauterive

Tél/Fax : 04.70.59.00.49

Métanor

Produits tréfilés

**GRILLAGE - CLÔTURE
TRÉFILÉS**

03270 HAUTERIVE

Tél. 04 70 59 00 15 - Fax 04 70 59 10 80

Mail : metanor@metanor.fr

Meuble - Electroménager - Pose

**RUE DE LA
CUISINE**

L'Adresse des Cuisines
LOW-COST

40, rue de la Gare 03 Hauterive TAC 04 70 58 59 01

www.s-mesure.fr
**sur
mesure**
store - menuiserie
Particuliers et Professionnels

www.s-mesure.fr

- Portes • Fenêtres
- Portails • Porte de garage

40 rue de la Gare - Hauterive
Entrepont SNCF et sens giratoire

04 70 58 59 01



**PVC
ALU
BOIS**





**MED
Industrie**

Société d'Etudes et de Production Technique

Le Bioparc - 03270 HAUTERIVE
Tél : 04 70 59 02 29 - Fax : 04 70 59 02 18
e-mail : 7medindustrie@wanadoo.fr

Entreprise de Parcs et Jardins

**SARL ANDRE
ESPACES VERTS**



Visitez notre site

www.andre-espacesverts.com

29, rue Baudin - 03120 LAPALISSE
Tél. 04 70 99 08 32 - Fax 04 70 99 39 01
E-mail : andre.espaces.verts@wanadoo.fr



Eau potable - Assainissement - VRD

Route d'Hauterive - **03200 ABREST**
Tél. **04 70 32 32 11** - Fax : 04 70 32 60 61

*Auberge
du Pont*



Stéphane ROESCH & Xavier ROBERT
1, Route de Marcenat - 03260 BILLY

04 70 43 50 09

www.auberge-du-pont-billy.com

Fermeture : le dimanche et le lundi, sauf réservation - Ouvert les jours fériés



« Chez nous, c'est vous le chef »

Livraison produits frais
à domicile



Téléphone : 04.70.59.10.20

SATEL KOLASINSKI

- Electricité bâtiment et industrielle
- Courants faibles
- Détection incendie et vol
- Climatisation et VMC
- Précablage informatique

Bureaux : 88, avenue de Vichy - 03270 SAINT-YORRE

Tél. 04 70 59 21 57 - Fax 04 70 59 30 95

E-mail : sarl.kolasinski@wanadoo.fr

Siège social : 15, rue de la Liberté - 03270 SAINT-YORRE

SARL PORSENNA-JPG

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION
Installation - dépannage - entretien

5, rue Olivier Grasset - BP 46
03302 CUSSET
Tél. 04.70.59.91.28
Fax : 04.70.59.19.82

Installateur
PGN-PGP



La compétence pour l'édifice

DANS L'ALLIER DEPUIS 1961

EXTINCTOR

Protection incendie

Extincteurs,

Plans d'évacuation...

C.E.P.I. EXTINCTOR

Tél : 04 70 32 36 79

60 véhicules
toutes gammes, grand confort
climatisés pour tous les déplacements
*dont un taxi à Hauterive
à disposition*

Tél. : 04 70 97 47 47 / Fax : 04 70 97 20 33
Email : fred.fb@wanadoo.fr
ou contact@framont-boufferet.com

FRAMONT-BOUFFERET
59-61, Av Thermale - 03200 VICHY



FABRICANTS VE
TRANSPORTS VP
TRAVS - MOUVEMENTS
TRANSPORT DE COUP



EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

- Travaux de voirie
- VRD
- Assainissement
- Aménagements industriels
- Terrassements
- Sols industriels et sportifs

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél. 04 70 32 22 00 - Fax 04 70 32 66 81

Pierre Optique

Optique - Solaires - Lentilles

*Pierre Edier vous apporte son conseil dans vos choix d'optique
à SAINT-YORRE*

2^{ème} paire offerte

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

3, rue de la Liberté - 03270 Saint-Yorre
Tél. 04 70 59 29 06

2 fois plus de
tentations



CÔTÉ SUCRÉ
11, rue G. Clémenceau
VICHY - Tél. 04 70 31 97 89

CONFISERIE MOINET
4, rue Source de l'Hôpital
VICHY - Tél. 04 70 32 31 77

Sarl Pépinières de Bois Monet



Philippe BIGNON

Plantez sans vous planter

38, rue de la Vignouse - 03310 CHARMEIL
pepinieres-auvergne.com

MENUISERIE NOUVELLE

FABRICANT MENUISERIES BOIS - P.V.C. - ALU
NEUF ET RÉNOVATION
PORTES D'ENTRÉE - FENÊTRES - BAIES COULISSANTES
VÉRANDAS - ESCALIERS - CLÔTURES
AGENCEMENT D'INTÉRIEUR
AGENCEMENT DE MAGASIN

Un fabricant à votre service...

Didier BOUCHERET
Portable 06 08 28 04 75

36, Route de Thiers - 03270 SAINT-YORRE
Tél. 04 70 59 13 57 - Fax 04 70 59 13 47
e-mail : didierboucheret@orange.fr



Fabrication de matériels
de motoculture,
bacs de ramassage,
mécano-soudure,
équipements rotatifs

F. M. s.a.

Forges des Margerides

Les sables - 03270 HAUTERIVE

Tél. 04 70 58 87 87 Fax 04 70 58 87 70